

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre en date du
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n° du)

Organisme : Ministère du Commerce et de l'Artisanat

Domaine de la prestation : Commerce extérieur et manifestations internationales

Objet de la prestation : Conseiller en exportation

Conditions d'obtention

Activité soumise au régime du cahier des charges

Pièces à fournir

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
-Retrait de deux copies du cahier des charges et de la déclaration - Signature du cahier des charges et remplissage du formulaire de la déclaration -Délivrance d'une copie signée du cahier des charges et de la déclaration	-Direction générale de la coopération économique et commerciale et le concerné -Le concerné -Direction générale de la coopération économique et commerciale	

Lieu de dépôt du dossier
Service : Direction générale de la coopération économique et commerciale Adresse : 37-Avenue keireddine pacha tunis 1002

Lieu d'obtention de la prestation
Service : Direction générale de la coopération économique et commerciale Adresse : 37-Avenue keireddine pacha tunis 1002

Délai d'obtention de la prestation

Références législatives et/ou réglementaires
-Loi 2001-66 du 10 juillet 2001 relative à la suppression des autorisations administratives rendues par le ministère du commerce -Arrêté du ministre du commerce du 26 juillet portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de la profession de Conseiller en exportation